



Dp porte d'entrée et parking

Par **sally24**, le **26/07/2011** à **12:48**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car je viens de faire l'acquisition d'un appt dans une villa qui a été divisée pour l'occasion en 3. A l'origine la maison avait 2 appts avec 2 proprios en indivision et une dépendance attachée. L'expert a fait un EDD de 3 lots et le notaire a déjà réitéré 2 actes. Pour la 3eme, cette dernière (qui achète la dépendance) elle a fait une demande de compteur ERDF et de DP pour une porte d'entrée indépendante. Or, la mairie refuse tout accord y compris pour le compteur si on ne justifie pas de 5 places de stationnement en accord avec le PLU. Sont ils dans leur droit car sinon nous devons payer 8.000€^par place manquante?

De même, j'avais entendu dire que pour l'existant et si les 2 autres lots ne demandaient pas une DP nous n'étions redevables de la taxe?

Enfin, les places en quiqonces pour tout le monde sont elles admises?

merci

cordialement